MC01 – Procédure d'installation des fonctionnalités MyCareNet

La demande d'accès aux services MyCareNet étant introduite auprès du CIN, Il est temps de préparer le PC aux différentes fonctionnalités requises. Après quoi, il suffira d'attendre le feu vert du fournisseur du programme *SOFT33* pour la mise en œuvre définitive et attendre le premier jour de l'autorisation pour effectuer les premiers tests de fonctionnement.

La procédure d'installation des fonctionnalités MyCareNet exige une attention toute particulière. Il faut compter un temps d'installation d'au moins 30 minutes et respecter scrupuleusement les différentes étapes sous peine de retarder votre prochaine facturation.

Quels sont les prérequis avant installation ?

Disposer d'une carte d'identité électronique et/ou celle du mandataire et d'en connaître le code PIN correspondant.
Disposer du Pass MyCareNet délivré par établissement par le fournisseur du programme *SOFT33*.
Disposer d'un lecteur de cartes d'identité fonctionnel (il peut être fourni dans le kit d'installation).

Si un des prérequis fait défaut, il est inutile de continuer.

Avant de démarrer la procédure, fermer tous les programmes

Sommaire des étapes à suivre :

1 – Installation de la version du programme *SOFT33* donnant accès aux fonctions MyCareNet.
2 – Installation du lecteur de cartes + Enregistrement des certificats de la carte d'identité (du mandant et du mandataire)
3 – Paramétrage et vérification des fonctionnalités MyCareNet dans le programme *SOFT33.*

Les documents joints décrivent les différentes procédures selon les cas rencontrés (MC01, MC02, MC03, MC04, MC05). Ils peuvent également être consultés, téléchargés et imprimés à partir de l'espace client dans la rubrique : Manuel > MyCareNet (facilement accessible via le bouton "Manuel" dans Soft33)

Etape 1 – Vérification de la version du programme donnant accès aux fonctions MyCareNet.

La version du programme *SOFT33* doit être au minimum en 6.1.5. Toute version ultérieure est par conséquent valable.
Si le programme est en version 6.1.2 ou 6.1.4, télécharger le patch 6.1.5.
Si le programme est dans une version antérieure à 6.1.2, télécharger la mise à jour 6.1.2 et ensuite le patch 6.1.5.

Exemple : téléchargement de la 6.1.2 directement sur la 5.1.6.

Ces mises à jour sont téléchargeables à partir de l'espace client à la rubrique : Téléchargement > SOFT33

Entrer dans le programme *SOFT33* et vérifier la version.

Un nouvel « Espace client » est mis à disposition, voici l les nouveaux emplacements à sélectionner.
Consulter ou imprimer les procédures d'installation.

Accueil
Messages
Téléchargements
Documents
Liens
Centre de téléchargement : Soft33
Lundi, 14 Mars 2011 15:00 | Écrit par Soft33 |
PATCH Soft33 - Version 6.1.5
[PATCH Soft33 - Version 6.1.5]
[Consulter les principales modifications]
Lundi, 06 Décembre 2010 15:59 | Écrit par Soft33 |
Mise à jour Soft33 - Version 6.1.2
[Télécharger Soft33 - Version 6.1.2]
[Consulter la procédure d'installation]
[Consulter les principales modifications]

Etape 2 – Préparation du lecteur de cartes.

3 cas sont possibles :

1 – Le PC dispose déjà d'un lecteur de carte. MC02

Certains PC disposent déjà d'un lecteur de cartes à puce (ex : lectures de cartes bancaires ou de crédit) avec ou sans certificat d'authentification (ex : signature de citoyenneté, signature pour la déclaration d'impôt, signature pour l'administration TVA, …). Dans tel cas, il est impératif d'utiliser la dernière version du programme de lecture des cartes d'identité.

Suivre le document MC02 dans son intégralité :

- Point 1 : Installation du logiciel pour la carte d'identité
- Point 2 : Enregistrement des certificats de la carte d'identité sur l'ordinateur

2 – L'utilisateur doit installer le lecteur de son choix. MC02

Le lecteur de carte doit être installé sur le PC en respectant le mode d'emploi fourni par le fabricant.
Le programme de lecture de cartes d'identité doit également être installé.

Suivre le document MC02 dans son intégralité :

- Point 1 : Installation du logiciel pour la carte d'identité
- Point 2 : Enregistrement des certificats de la carte d'identité sur l'ordinateur

3 – Le lecteur est fourni par le fournisseur du programme *SOFT33.* MC03

Le lecteur fourni dans le kit d'installation est de marque ACS modèle ACR38.

Suivre le document MC03 dans son intégralité

Ne pas connecter le lecteur avant d'y être invité.
Si le lecteur est fourni, suivre le doc MC03. dans les autres cas suivre le doc MC02

Etape 3 – Paramétrage et vérification des fonctionnalités MyCareNet dans le programme *SOFT33.*

2 cas sont possibles :

Cas où l'établissement est un prestataire individuel.

Suivre le document MC04 dans son intégralité

Cas où l'établissement est un groupe.

Suivre le document MC05 dans son intégralité

Informations complémentaires

Les fonctionnalités MyCareNet c'est :

- Encodage d'un nouveau patient sur base de son NISS ou N° d'inscription.
- Mise à jour de l'assurabilité d'un patient par MyCareNet.
- Vérification de l'assurabilité des patients prêts à être facturés.
- Envoi des fichiers de facturation directement aux services de facturation des mutuelles.
- Réception des accusés de réception et de messages venant directement des mutuelles.
- Réception des bandes de décompte directement dans une boite aux lettres.

Les règles à respecter sont (cf la convention avec le CIN) :

- Ne vérifier l'assurabilité que des patients figurant dans la facturation.
  Il est interdit de vérifier l'assurabilté de son voisin ou de son tonton, …
- Cette vérification ne peut être réalisée que 2 fois/mois au maximum pour chaque patient.
- Il est désormais interdit d'envoyer des disquettes ou CDs aux Unions Nationales reconnues (1,2,3,4,5,6,& 9).
- Des procédures particulières pour l'INIG et Soins à Domicile Bruxelles asbl (Marc Dumont - Claire Bruynbroeck) sont disponibles sur l 'Espace Client.
- Seules les cartes d'identité autorisées (mandant(s) et mandataire) peuvent être utilisées.
- N'envoyer qu'un seul fichier mensuel par Union.
- Ne facturer les soins qu'à partir du 1er jour du mois suivant ! (pas le 30 ou 31 du mois en cours).

Remarques :

- Lors d'un changement de carte d'identité ou d'un changement de mandataire, il est nécessaire d'adapter votre système. Des procédures particulières sont disponibles sur l'espace client à la rubrique : Manuel > MyCareNet
- Si vous changez de PC, il faut également reconfigurer votre système.
  Une procédure particulière est disponible sur l'espace client à la rubrique : Manuel > MyCareNet